

|  |  |
| --- | --- |
| cid:image004.png@01D7B6AA.D68AB8B0 |  |

Le 27 octobre 2021

**La Région Normandie lauréate du Prix Distinction 2021 attribué par le label québécois « Entreprises en santé » !**

**La Région Normandie fait partie des 16 entreprises ou collectivités lauréates du prix international attribué par le label québécois « Entreprises en santé ». Récompensée dans la catégorie « Entreprises publiques Hors Québec », la Normandie est la seule collectivité et Région française à s’être distinguée dans le cadre du Prix Distinction 2021.**

​La Région Normandie est la première Région française à s’être engagée, en 2018, avec l’unanimité du CHSCT, dans une démarche certifiée de santé et de mieux-être, accompagnée par l'AFNOR, selon un référentiel qui a fait ses preuves au QUEBEC depuis plus de 15 ans.

Le Plan « Région en santé » vise à améliorer la qualité de vie au travail des 5 200 agents de la collectivité. Composé d’une centaine d’actions, il s’articule autour des 4 axes suivants :

* Partager des pratiques de management contribuant au bien-être des agents
* Prévenir les risques professionnels et améliorer l’environnement de travail
* Accompagner les agents vers les bonnes pratiques en matière de santé
* Equilibre de vie privée / vie professionnelle

Au cœur de la démarche : L’appropriation et la responsabilisation de chacun. La démarche intègre une méthodologie favorisant l’implication des agents.

Deux fois par an, un comité de pilotage composé d’élus, de la direction générale et des porteurs du projet se réunit pour valider les orientations et définir le pilotage global de la démarche.

Chaque trimestre, un comité technique, composé d’agents volontaires de différentes directions, de représentants des agents des lycées, de représentants syndicaux, se réunit pour définir les actions à réaliser par l’équipe projet et les pilotes d’action.

Pour en savoir plus sur le Prix Distinction 2021 :

<https://www.groupeentreprisesensante.com/fr/nouvelles/prix-distinction-2021-voici-les-laureats>

Contact presse :

Charlotte Chanteloup - 06 42 08 11 68 – charlotte.chanteloup@normandie.fr